

#### LE CONTEXTE NATIONAL

## DÉFI CLIMATIQUE, CRISE ÉNERGÉTIQUE et SANITAIRE

LOI ÉNERGIE / CLIMAT 2019 :

- NEUTRALITÉ CARBONE 2050
- 40% émissions de Gaz à Effets de Serre en 2030 (par rapport à 2019)
- 40% consommation d'énergies fossiles 2030 (par rapport à 2012)



## **UN PLAN VÉLO: POURQUOI?**

## **DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LE VÉLO**

→ Développer une meilleure connexion du territoire pour une circulation apaisée dans la commune.





CHARTE D'ENGAGEMENT LOCAL SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Plan Climat Air Energie Territorial : volet mobilités durables
- Groupement de commandes de la CPS :
  - → 18 communes engagées dont Chilly-Mazarin



- → Favoriser les mobilités actives notamment la pratique du vélo.
- → Synergie PLU : une OAP « Mobilités »

#### **Crise énergétique:**

→ Encourager la pratique du vélo et développer les mobilités douces

## **UN PLAN VÉLO: POURQUOI?**

#### REPENSER LE PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

#### Les constats

- Congestion routière
- Stationnement sauvage
- Desserte interne en bus insuffisante
- Maillage cyclable peu dense

#### Les enjeux

- Inciter aux modes de déplacements alternatifs, actifs et doux
- Saisir l'opportunité du T12
- Mettre en œuvre les projets de décongestion des axes autoroutiers
- Trouver un équilibre entre les problématiques de stationnement / nouvelles normes de déplacement

#### **Nos solutions**

- Réviser la carte des transports en commun
- Réduire la vitesse dans la ville à 30km/h sauf sur les axes structurants
- Mieux partager la voirie
- Réaliser un plan piéton
- Développer des services (parking-réparation)





## **UN PLAN VÉLO: COMMENT?**

#### 3 outils:

- Un schéma global pour assurer un maillage des itinéraires cyclables et établir l'indispensable continuité des itinéraires cyclables environnants,
- Une programmation pluriannuelle d'investissement pour financer les aménagements à horizon 2028
- Un plan d'actions qui décline les aménagements, la communication, les services et le stationnement



## UN PLAN VÉLO : C'EST QUOI ?

#### **UN OUTIL DE DYNAMIQUE TERRITORIALE**

Du plan national aux schémas cyclables locaux : l'emboîtement des échelles

Plan vélo de Chilly-Mazarin

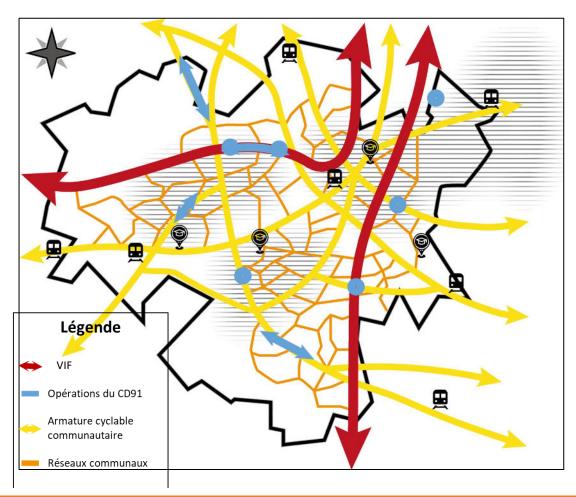
Schéma Directeur Cyclable de la Communauté Paris-Saclay

Plan vélo Essonne 2021 - 2023

Plan vélo de la Région IDF - Vélo Ile-de-France (VIF)

Plan national vélo (Etat)

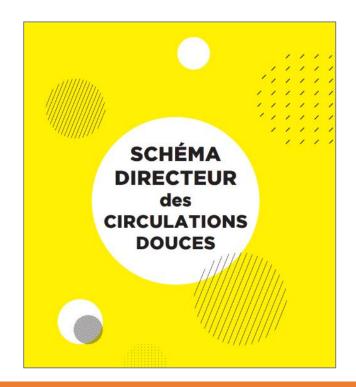
→Travailler en synergie et assurer une cohérence avec les communes voisines et la Communauté d'agglomération de Paris-Saclay.

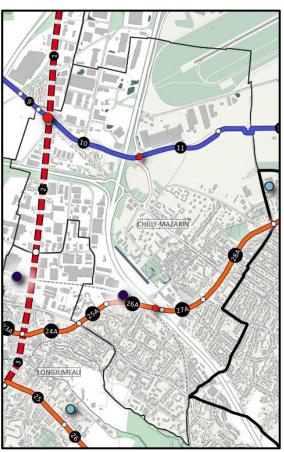


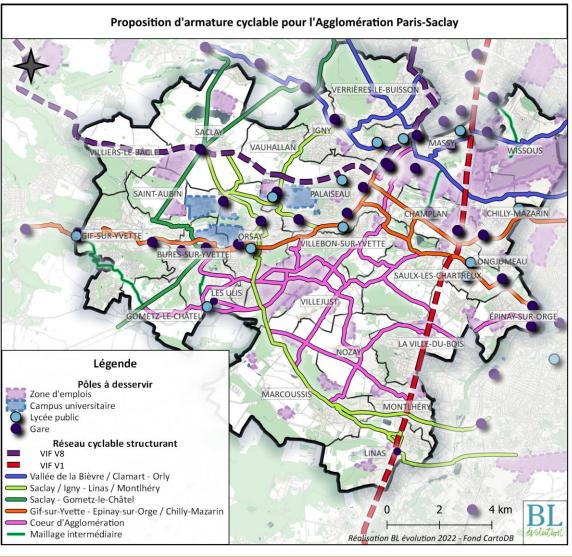


## LA STRATÉGIE INTERCOMMUNALE

#### Le Schéma Directeur de l'Agglomération Paris-Saclay











### **PLAN VÉLO: LES ÉTAPES CLEFS**

Mars - Mai 2022

Juin – Décembre 2022

Janvier 2023 – Janvier 2024

# Diagnostic participatif

Stratégie : Scénarisation

Plan d'actions :

Programmation

- 1 jour de visite de terrain à vélo
- 1 atelier Carte de Gulliver
- Réunions du Club Vélo
- 1 Comité technique

- Réunions du Club vélo
- Séminaire stratégique avec élus et techniciens
- 1 COTECH de travail sur les scénarios
- 1 partage collectif en Bureau Municipal

- 1 COTECH de travail sur la programmation
- 1 formation des citoyens, élus et techniciens aux aménagements cyclables
- Une grande concertation citoyenne : réunion publique en octobre, 1 grande enquête.
- Projet soutenu et accompagné par : la CPS, Région IDF, ADEME / CEREMA (Lauréat AVELO2)
- Piloté par le bureau d'études BL Evolution



## **PLAN VÉLO: LE DIAGNOSTIC**

### **QUELQUES CHIFFRES...**

63% des actifs ayant un emploi **utilisent la voiture** pour se rendre au travail, même en proximité.



83% des Chiroquois possèdent au moins 1 voiture.

Cette proportion tend à diminuer depuis une dizaine d'années.

17,5% des actifs **résident** et **travaillent** à Chilly-Mazarin ce qui représente 1630 personnes!





POURTANT, seulement 1% des déplacements domicile-travail sont réalisés en vélo!





#### **LE DIAGNOSTIC**

## LES BÉNEFICES DES DÉPLACEMENTS À VÉLO:

- Outil d'émancipation pour les enfants et adolescents à condition qu'il y ait suffisamment d'aménagements et un accompagnement à la pratique.
- Outil d'accès à l'emploi (publics actifs attirés par les modes doux, publics non motorisés, publics pour lesquels l'offre de transports en commun est insuffisante).
- Outil de santé : diminution des risques liés à l'isolement, la sédentarité et le manque d'exercice physique.



## **LE DIAGNOSTIC**

#### **LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE**

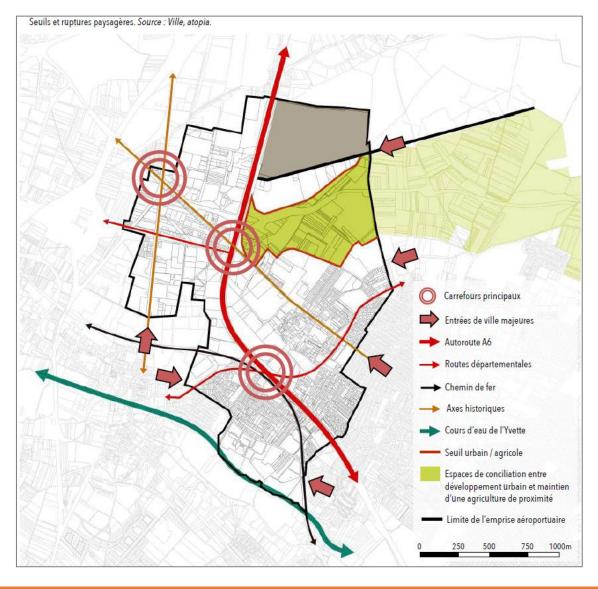
Un territoire marqué par plusieurs phénomènes de coupures et discontinuités territoriales, ponctuelles ou continues, qui impactent la réalité des déplacements à vélo.

## **Objectif:**

Passer d'aménagements discontinus



à un réseau sûr et incitatif

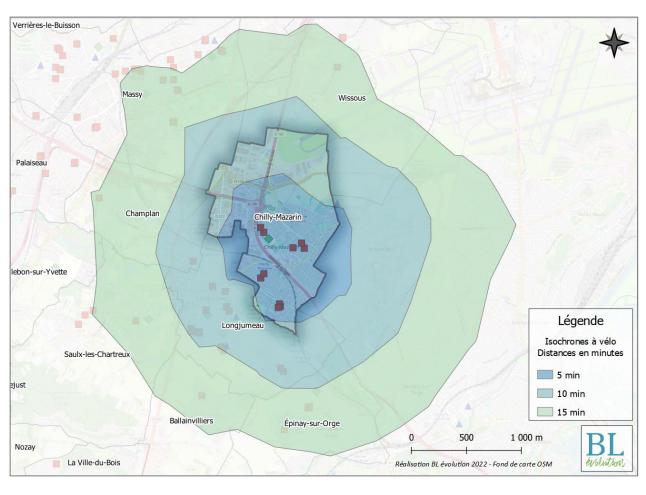




## LE DIAGNOSTIC DISTANCE PARCOURABLE A VÉLO

- 99 % de la population = moins de 5 mn à vélo du centreville
- 5 mn (1,1 km) pour relier centre-ville et Gare RER à vélo
- Communes alentours = 10 à 15 mn du centre de Chilly-Mazarin
- Pôles de vie, services et emplois = accessibles en vélo sur durées très courtes sur 3 à 5 km
- Etablissements scolaires = au plus 10 mn pour tous
- T12 = une combinaison vélo-tram possible

Plage de temps	Population potentiellement touchée
5 minutes	19 674 habitants
10 minutes	57 666 habitants



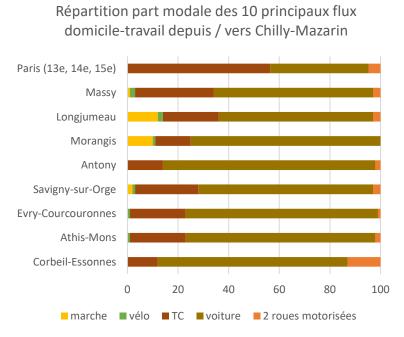


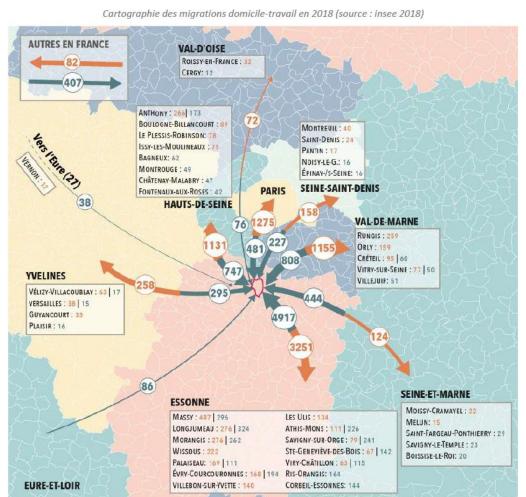


#### LE DIAGNOSTIC

#### **DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL**

- Un fort usage des voitures ou utilitaires (63 %) et des transports collectifs (26 %)
- Part infime du vélo : moins de 1 % (moyenne nationale : 2,7 %)
- Des flux internes importants : 1630 actifs/ jour.







#### **QUELLES SOLUTIONS?**

#### **COMMENT FAIRE DE CHILLY-MAZARIN UNE VILLE CYCLABLE?**



A l'échelle de la ville : poursuivre l'apaisement en diminuant la vitesse de circulation, améliorer les circulations piétonnes notamment aux abords des écoles, travailler le plan de circulation pour éviter les circulations automobiles de transit dans les rues résidentielles



**Sur les grands axes :** traiter les franchissements stratégiques, aménager un réseau sécurisé et efficace lorsqu'aucun itinéraire de substitution n'est pas envisageable



**Mettre en place un jalonnement** sécurisant et facilitant les déplacements sur les axes



**Mettre en place des stationnements vélo** de qualité dans tous les lieux d'attractivité et d'intermodalité

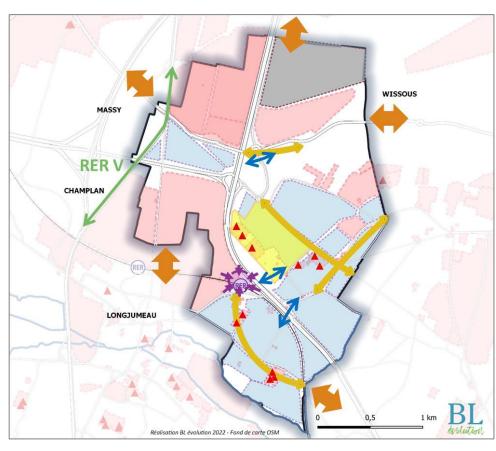


**Développer une première boucle de services** autour du conseil, de la réparation, de la location et **de l'apprentissage du vélo** 



**Elaborer une communication dynamique** favorisant les changements d'usages









# LE PLAN D'ACTIONS 3 AXES STRATÉGIQUES



#### **Objectifs de l'axe 1 : Rendre la ville cyclable**

Action 1. Aménager un réseau cyclable

Action 2. Apaiser le centre-ville

Action 3. Prendre systématiquement en compte le vélo dans la réfection des voiries



## Objectifs de l'axe 2 : Développer les services de l'usage du vélo

Action 1. Développer des services vélo au sein du pôle multimodal

Action 2. Augmenter le nombre de vélos disponibles

Action 3. Augmenter le stationnement vélo

Action 4. Développer l'apprentissage du vélo sur la durée



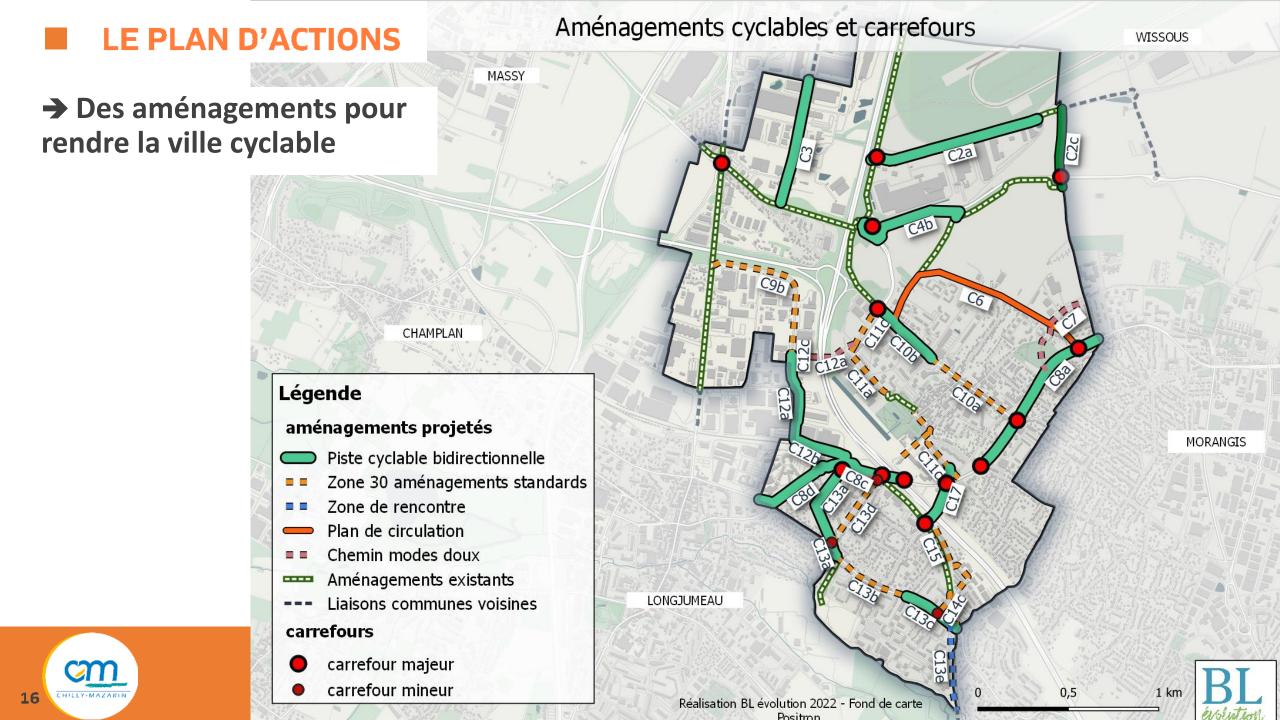
## Objectifs de l'axe 3 : Construire et diffuser une culture vélo

Action 1. Inciter les habitants à utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens

Action 2. Accompagner les acteurs privés

Action 3. Favoriser la montée en compétence en mobilités actives

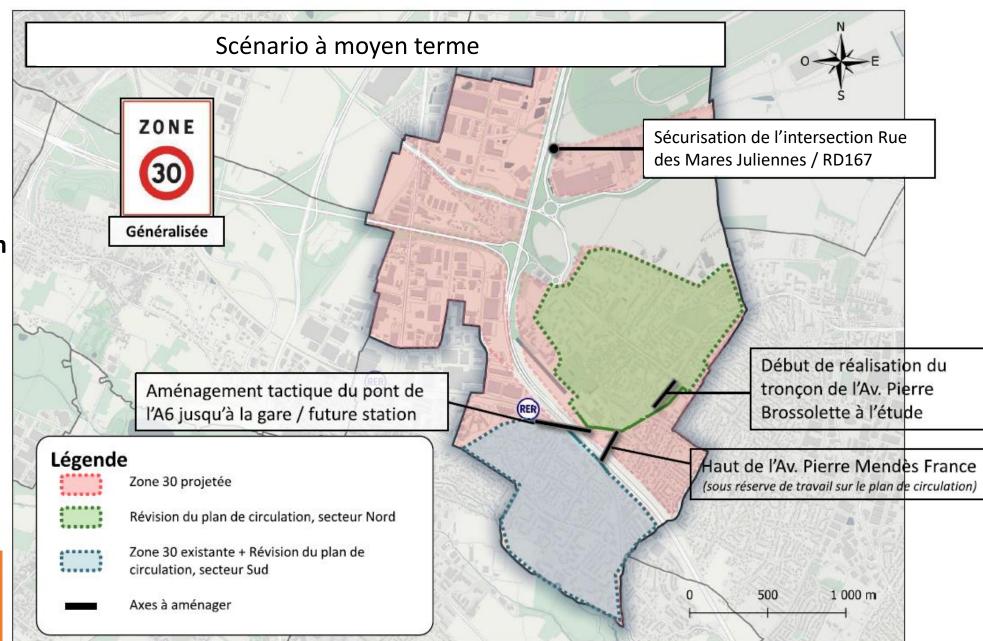




#### LE PLAN D'ACTIONS

- Rendre la ville cyclable
- Partager la voirie

- Apaiser la circulation routière :
  - Généralisation de la zone 30 sur l'ensemble de la Ville ?



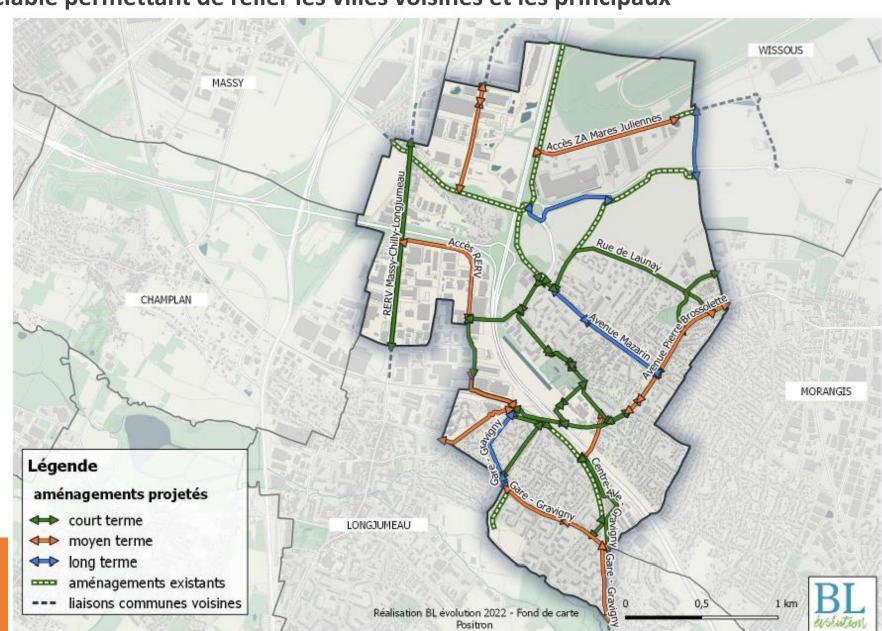


### LE PLAN D'ACTIONS: SCHÉMA GLOBAL

→ Aménager un réseau cyclable permettant de relier les villes voisines et les principaux

centres d'intérêt de la ville.

- S'appuyer sur les aménagements existants
- Prioriser les axes en fonction des opportunités / contraintes d'aménagements et à la logique de réseau pour inciter à la pratique
- Assurer la continuité avec les axes de la Communauté Paris-Saclay, le VIF et les territoires voisins



#### **LES PROCHAINES ETAPES**

Depuis Janvier 2023

- Novembre 2023

Novembre – Décembre 2023

2024

**Concertation:** 

Elaboration et validation du Programme pluriannuel d'investissement (PPI)

Premiers aménagements

Enquête du 18 octobre au 18 novembre



